

CONCLUSIONS.

L'HISTOIRE, UNE « POTION MAGIQUE » DU MOUVEMENT SOCIAL ?

Amélie Roucloux (historienne, CARHOP asbl)

**EDUCATION
PERMANENTE
ET HISTOIRE.
UN RETOUR
D'EXPÉRIENCES.**
Revue n° 10,
Septembre 2019

MOTS - CLÉS

- *Démocratie et participation*
- *Émancipation*
- *Histoire*
- *ISCO-CNE*

COMITÉ DE LECTURE

Marie-Thérèse Coenen
Anne-Lise Delvaux
Christine Machiels
Amélie Roucloux
Julien Tondeur

CONTACTS

Éditrice responsable :
Christine Machiels

Coordinateur n° 10 :
Amélie Roucloux
amelie.Roucloux@carhop.be

Support technique :
Neil Bouchat
neil.bouchat@carhop.be
Claudio Koch
claudio.koch@carhop.be

www.carhop.be

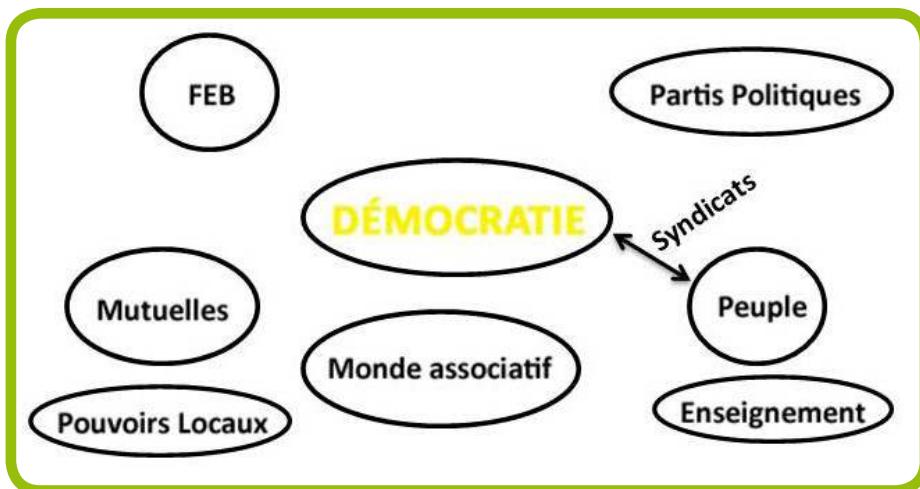
Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30

Je ne suis pas dupe de la dimension parfois partielle, parfois subjective, des récits que font les étudiants et étudiantes de leur sujet. Toutefois, d'une certaine manière et au vu du temps alloué à la formation en histoire, les étudiants et les étudiantes sont parvenus à explorer de nouveaux horizons et de nouvelles questions autour des thématiques de la démocratie et de la participation. Après un aperçu historique de différentes composantes de la démocratie belge, ils et elles ont pu se plonger dans un événement particulier et l'interroger à travers le prisme de leur quotidien militant. Ce lien entre passé et présent, même si parfois subjectif, leur permet de se situer dans un continuum et d'y prendre position. Ensuite, je les ai laissé continuer ces réflexions, via des discussions collectives. Dans un premier temps, lors de la journée de présentation orale des travaux. Ce jour-là, les étudiants et étudiantes décident d'explorer un peu plus un sujet en se rendant au Familière de Guise pour leur voyage de quatrième année.

Puis, dans un deuxième temps, une demi-journée d'animation est organisée en dehors du programme et avec leur accord pour creuser collectivement les thématiques de la démocratie et de la participation. Cette demi-journée est animée en collaboration avec Julien Tondeur, historien au CARHOP et formateur pour la quatrième année ISCO-CNE, afin d'assurer une certaine continuité entre les années de formation en histoire. Nous leur proposons de réaliser une réflexion sur les corps intermédiaires. En Belgique d'abord, au sein de leurs travaux ensuite. Les corps intermédiaires sont entendus ici au sens d'« institutions de l'interaction», formule développée par Pierre Rosanvallon qu'il situe entre le niveau de l'individu et celui de l'État. Malgré la difficulté pour les étudiants et les étudiantes de libérer

encore du temps pour la formation, cinq personnes sur douze sont présentes. Il s'agit de Barbara Chatelle, Samuel Willot, Laurence Gerardi, Nadine Demol et Wendy Chanoine. Les groupes les plus complets sont ceux des émeutes de 1886 et du Familistère de Guise. C'est à partir de ces deux sujets que nous alimentons collectivement la réflexion.

À la question « quels sont les corps intermédiaires qui, selon vous, agissent sur la démocratie en Belgique et où les situez-vous ? », les étudiants et étudiantes réalisent le schéma suivant :



Ils et elles établissent une hiérarchie dans leur schéma. Au sein de certains corps intermédiaires identifiés, les étudiants et étudiantes détaillent des enjeux. Les pouvoirs locaux permettent plus de démocratie participative car il y a plus de proximité entre les représentantes et représentants politiques et les citoyens et citoyennes. Quant au monde associatif, il permet de défendre les intérêts des femmes et des hommes vivant en Belgique.

Ce qui interpelle dans ce schéma, c'est la hiérarchie mise en place par les étudiants et les étudiantes ainsi que la manière dont les syndicats y prennent place. Au niveau hiérarchique, le peuple côtoie des corps intermédiaires face aux partis politiques et à la FEB. À la question « Où placeriez-vous les organisations syndicales dans ce schéma ? », ils et elles les placent à l'intersection entre le peuple et la démocratie. Les étudiants et étudiantes ne présentent pas les syndicats dans leur rôle d'interlocuteurs sociaux, mais plutôt comme étant des acteurs importants de la démocratie belge. Si les organisations syndicales ne trouvent pas spontanément une place dans leur schéma, c'est aussi parce qu'elles font face à beaucoup de freins.

Pour les étudiants et les étudiantes, ceux-ci sont de plusieurs ordres. Ils et elles considèrent que les syndicats ont moins de possibilités d'agir pour défendre les travailleurs et les travailleuses, et que leurs actions sont étouffées. Ils doivent encore s'adapter aux évolutions sociales et développer leurs moyens d'actions. Concernant la dualité qui marque la démocratie belge, les étudiants et les étudiantes proposent des pistes de solutions : que les différents corps intermédiaires identifiés soient mis sur le même pied d'égalité, que les partis politiques soient plus en phase avec les réalités de la population, que le soutien aux structures d'éducation permanente soit renforcé, que des maisons citoyennes

soient créées afin de renforcer la représentativité de la population, que des cours de citoyenneté soient instaurés à l'école et que l'on y développe des cours d'histoire sociale. Théoriquement, une partie des solutions avancées par les étudiants et les étudiantes fait pourtant partie des dynamiques de la démocratie belge. Il est symptomatique de leurs réflexions sur celle-ci qu'ils et elles demandent leur renforcement en pratique.

Pour étoffer ces réflexions sur les corps intermédiaires, nous leur proposons de voir ce qu'il en est au sein de leurs travaux. Cette recherche s'articule autour de trois questions : « Les corps intermédiaires sont-ils présents ou absents de votre sujet ? », « Quel(s) impact(s) sur votre sujet de recherche ? » et « Quel est leur rôle ? ». Ensuite, ils et elles partagent collectivement le résultat de leur analyse.

Dans la société close du Familistère de Guise, Barbara Chatelle et Samuel Willot identifient sur un flipchart plusieurs espaces faisant office de corps intermédiaires. Il y a, par exemple, le comité d'ouvrier, créé en 1857 qui gère la caisse des amendes et des secours. Il y a ensuite le conseil du Familistère, créé en 1860 pour veiller au bon fonctionnement de l'habitation unitaire et de ses services. En 1870, la commission administrative constitue un premier essai de participation des travailleurs aux bénéfices, et, en 1877, se crée le cercle de qualité, que les étudiants et étudiantes identifient comme un « genre CPPT ». Pour elle et eux, l'impact de ces corps intermédiaires est d'améliorer les conditions de vie des travailleurs et de leur famille ainsi que leurs conditions de travail ; d'encourager l'éducation populaire via la création de crèches, d'écoles et d'espaces de formation ; de favoriser l'accès à l'eau, l'hygiène et la culture via la création d'une piscine, d'une buanderie et d'un théâtre ; de donner la possibilité de prendre son destin en main. Pour elle et eux, le rôle de ces corps intermédiaires dans cette société close est d'harmoniser la vie au sein du Familistère et de favoriser une juste rétribution du travail des ouvriers, le tout dans le but de prouver que le socialisme peut se développer au sein du système capitaliste.

De leur côté, Nadine Demol et Laurence Gerardi peinent à trouver des corps intermédiaires dans leur sujet sur les émeutes de 1886. Lors de leur présentation, elles expliquent le contexte sociopolitique conflictuel de la fin du XIX^e siècle en Belgique, le rôle des anarchistes dans le lancement des émeutes et la répression de la révolte. Elles concluent par la mise sur pied de la grande enquête au lendemain des émeutes. Pour elles, l'impact des révoltes de 1886 est la mise en place de réformes et de lois de protection des ouvriers et des ouvrières. Pour répondre à la question du rôle, c'est par l'absence de corps intermédiaires que les étudiantes analysent leur travail. Elles expliquent par écrit qu'*« en l'absence de structures reconnues, les ouvriers mettent en place les caisses mutuelles, ébauche de la sécurité sociale. [C'est la] naissance de la solidarité entre les ouvriers. Les ouvriers s'organisent entre eux pour faire valoir leurs droits et éliminer les inégalités sociales, salariales, etc. Et aussi améliorer les conditions de vie et de travail. La non reconnaissance des syndicats engendre des révoltes plus violentes. »*

Après avoir identifié quelques corps intermédiaires agissant en Belgique aujourd'hui ainsi que la manière dont certains agissent dans leur sujet, nous leur proposons de réfléchir collectivement aux enjeux actuels en termes syndicaux. Autrement dit, comment être acteur et actrice de changement face aux enjeux contemporains ? Ici aussi, les étudiants et étudiantes émettent des propositions :

qu'il y ait plus de congrès organisés ; qu'il y ait une diversification des moyens d'actions ; qu'il y ait une amélioration du rapport de force et que les organisations syndicales récupèrent la main sur la concertation sociale ; qu'il y ait une meilleure communication sur les résultats obtenus. Ce dernier point compte beaucoup aux yeux des étudiantes et étudiants car, pour elles et eux, l'augmentation de droits en faveur des travailleurs et travailleuses renforce la crédibilité de l'action syndicale, et donc sa légitimité démocratique.

Lors de cette dernière demi-journée, il est peu question du mouvement des gilets jaunes, qui pourtant avait suscité leurs réactions au début du cours d'histoire. C'est vrai que cette actualité est moins prégnante en juin 2019, mais il n'en reste pas moins que les étudiants et les étudiantes préfèrent interroger, au sortir des réflexions amenées par la formation en histoire, les manières d'être acteurs et actrices de changement aujourd'hui. Mon rôle s'arrête là, car je ne peux donner une recette militante miracle, sorte de potion magique du mouvement social. Mon rôle se limite à montrer que plusieurs stratégies militantes et collectives ont répondu à plusieurs enjeux et contextes historiques, et qu'il faut rester attentifs et attentives à ces dynamiques-là.

TENSIONS ET RAPPORT AU TEMPS

Pour certains rédacteurs et rédactrices, la dimension subjective du travail est assumée. À titre d'exemple, le texte concernant les « Mobilisations associatives contre les politiques de R. Nols à Schaerbeek » est partial. Mohamed Ben Fredj et Anna Fanni, choqués par les politiques mises en place par le Bourgmestre de la commune, les dénoncent autant que faire se peut. À ce propos, s'associant par mail, il et elle expliquent que « *faisant partie d'une organisation syndicale je me lève et me bat contre cette politique d'exclusion et [réaffirme l'importance] du droit de vote pour tous et pour les étrangers. [...] Les syndicats ont un rôle important à jouer en tant que barrière à ces politiques, en faisant de la formation continue, en informant, en s'opposant...mais aussi en restant bien en place car on peut aussi remarquer une volonté politique dans de nombreux pays européens à vouloir couper les ailes aux syndicats* ». Mohamed Ben Fredj et Anna Fanni s'inquiètent également de la montée actuelle de mouvements et de pensées politiques d'exclusion, ce qui influence le regard qu'il et elle porte sur leur sujet d'étude. Le travail sur l'autogestion, quant à lui, est plutôt partiel. Enthousiasmées par les initiatives de ces travailleuses qui parviennent à s'émanciper en prenant en main leur usine et en s'affirmant au sein de leur famille, Wendy Chanoine et Elodie Ghaye en oublient presque qu'elles n'ont pas agi seules. Des militantes et militants d'organisations syndicales, des institutions et des familles solidaires sont pourtant bien présentes à l'époque pour les seconder sur le terrain.

D'un autre côté, ces biais constituent également une richesse qui alimente la complexité du réel. D'une part, parce que le regard que porte les déléguées et délégués syndicaux sur ces enjeux du passé en dit long sur leurs enjeux actuels. À la lecture de leur récit, une certaine proximité apparaît entre des luttes anciennes et des conflits contemporains. Dans cette dynamique, l'intérêt n'est pas d'esquisser l'ensemble des contours d'un événement historique mais plutôt de voir ce qui fait sens pour les délégués et les déléguées d'aujourd'hui. L'intérêt est qu'ils et elles puissent tirer des réflexions de ces événements passés sur les actions à venir et par rapport à ce qui fait sens pour elles et eux dans leur quotidien militant.

D'autre part, parce que, pour la jeune historienne que je suis, ces travaux créent un « effet miroir » sur les enjeux et tensions du métier d'historien.ne. Car, que faire de ce lien entre présent et passé ? Il serait tentant de dénier ce lien mais, à mon sens, ce serait prendre un risque. Le risque de ne pas être au clair avec ce qui nous anime dans notre recherche et avec ce qui influence notre réflexion. À l'inverse, pratiquer l'analyse historique en pleine conscience permet de procéder à l'inscription du passé dans le présent, d'établir un pont vers l'avenir et de légitimer une relecture indéfinie des sources, à la recherche du sens. En assumant cette dialectique, les historiens et historiennes prennent à bras le corps les questionnements de leurs contemporains. C'est là un exercice aussi difficile qu'enrichissant : parvenir à entendre la complexité du présent pour y amener la nuance du passé tout en évitant la projection. Mais pour ça, il faut du temps.

Or, pour cette année 2018 – 2019 de formation en histoire à l'ISCO-CNE, le cours bénéficie de six fois trois heures, soit 18 heures. Il faut parvenir, dans ce laps de temps, à fournir des éléments théoriques tout en laissant l'espace aux étudiants et étudiantes de partir à la rencontre de leur sujet de recherche. De plus, il faut garder en tête que les étudiants et les étudiantes s'engagent au-delà des 18 heures du cadre de la formation, en investissant du temps personnel dans la réalisation de leurs travaux. Ce qui peut rentrer en tension avec leur vie professionnelle, personnelle et militante. Si je reste convaincue de l'intérêt de la démarche pédagogique en termes d'éducation permanente, elle se confronte néanmoins aux réalités du terrain. Car, pour des personnes qui ne sont pas versées dans les pratiques du métier d'historien, il faut plus de temps pour se familiariser avec toutes ses composantes. Il aurait été intéressant d'avoir le temps (et donc de le prendre) de revenir avec chaque groupe sur leurs travaux afin de voir ensemble ce qui anime leurs réflexions dans leur récit, ce qu'elles disent sur leurs enjeux actuels, ce qu'ils et elles n'ont pas abordé et pourquoi, et de compléter ensuite ensemble leurs sujets.

DÉFIS DE LA FORMATION EN HISTOIRE ISCO-CNE

Dans ce contexte, la formation qui associe histoire et éducation permanente se doit de relever de nombreux défis. D'abord pour les apprenants et les apprenantes. Pour certains et certaines d'entre eux, la participation à la formation est un enjeu en soi. Étant plus à l'aise avec l'expression orale, ils et elles doivent se familiariser avec l'écriture, les règles de rédaction, ainsi que le respect de la chronologie du récit. Dans la même optique, il faut les rassurer par rapport à leurs anciens cours d'histoire, faits de nombreuses dates et autres événements.

Ce sont aussi des délégués et déléguées syndicaux qui s'expriment. Il ne faut pas oublier que les étudiants et les étudiantes sont par ailleurs des travailleuses et travailleurs sur leur lieu de travail en tant que délégué.e.s syndicaux. Professionnellement, ils et elles se positionnent et doivent parfois faire face à des situations très conflictuelles et stressantes. Il arrive qu'ils et elles doivent faire face à un plan social dans l'urgence, voire pendant le cours. Ce qui n'est pas sans impact sur le déroulé de ce dernier. Dans cette optique, la participation à la formation ISCO-CNE est aussi une forme de prise de risque. Au sortir des quatre années de formation, les délégués et déléguées expliquent qu'ils et elles sont mieux armés. Ils et elles posent de meilleures questions et avancent de meilleurs arguments dans leur travail syndical. Enfin, ce sont aussi des personnes qui donnent de leur temps et doivent articuler vie privée et formation.

- Emmanuel Bonami détaille les apports de la formation ISCO-CNE aux militants et militantes syndicaux qui y participent : 
- Mario Bucci explique, quant à lui, les difficultés professionnelles auxquelles les militants et militantes doivent faire face aujourd’hui ainsi que leurs impacts sur le processus de formation ISCO-CNE : 

Au milieu de tous ces enjeux, forts liés à l’immédiateté, l’apport pédagogique de l’histoire dans la formation ISCO-CNE n’est pas visible au premier abord. Étant pressés de toutes parts, il n’est pas toujours évident pour les étudiants et les étudiantes de déceler les bénéfices qu’amène l’étude historique. Pourtant, l’histoire leur permet de se situer dans le temps, car ils et elles ne se rendent pas toujours compte qu’ils et elles sont dans une même ligne historique, celle du mouvement ouvrier. L’histoire permet de réfléchir collectivement à ce qui s’est passé et à ce que l’on peut faire aujourd’hui. Pour ce faire, il faut parvenir à établir un lien avec l’action actuelle sans transposer différentes situations et en évitant les raccourcis. Or, pour ça, il faut du temps, matière première des historiens et historiennes.

La formation qui associe histoire et éducation permanente participe à des processus émancipateurs et formateurs. Par sa démarche, la discipline historique interroge le passé par rapport aux enjeux et aux questionnements du temps présent. Son récit se situe entre continuités et ruptures. Des continuums permettent de faire des échos entre le passé et le présent, sans pour autant faire l’économie de la complexité du réel qui induit le singulier dans chaque situation. En abordant l’histoire du mouvement ouvrier en Belgique, les étudiants et les étudiantes découvrent que certains vécus des travailleuses et travailleurs d’autrefois, ils et elles le vivent encore aujourd’hui mais sous d’autres formes et avec des enjeux nouveaux. Ce rapport au temps est l’apport du cours d’histoire dans la formation ISCO-CNE. Ils et elles s’approprient leur histoire, découvrent que le combat évolue et peuvent questionner la manière dont ils et elles peuvent être acteurs et actrices de changement aujourd’hui. Suivant cette optique, la formation en histoire a pour ambition de s’inscrire dans le projet pédagogique de l’ISCO-CNE.

- Emmanuel Bonami explique la pédagogie générale de formation ISCO-CNE : 

DÉFIS PASSÉS, PRÉSENTS ET FUTURS DU PROJET ISCO-CNE

Si cette formation ISCO-CNE existe, c’est grâce à un formidable droit culturel : le congé-éducation payé, qui permet à des travailleurs et des travailleuses de suivre des formations générales, durant les heures de travail, sans perte de salaire. La conquête du temps de formation sur le temps salarié est une lutte de longue date du mouvement ouvrier. Celle-ci permet l’obtention de droits culturels pour

les travailleurs et les travailleuses dans un objectif d'émancipation individuelle et collective. La seconde moitié du XX^e siècle offre de belles victoires au mouvement ouvrier. Toutefois, depuis les années 1990, on assiste à un affaiblissement du soutien des pouvoirs publics pour les formations générales, en excluant certaines formations ou en diminuant le plafond d'heures, au profit des formations techniques et professionnelles de plus courte durée. En 2006, en raison du coût du système des « congés-éducation », 30% de son financement est supprimé. En 2014, la sixième réforme de l'État régionalise ce droit et renforce encore l'affaiblissement des formations générales. Encore aujourd'hui, l'obtention de droits culturels, bien qu'étant une belle victoire du mouvement ouvrier, est un acquis pour lequel il importe de rester vigilant.

À cette attention à la préservation du temps de formation s'ajoute un nouvel enjeu pour le projet ISCO-CNE, à savoir le maintien de la diplomation du processus de formation. Depuis 2008 et la réforme de Bologne, les facultés universitaires de Namur ne peuvent plus cosigner le graduat de fin de formation. Le CIEP et la CNE cherchent un nouveau partenaire institutionnel pour conserver la diplomation du processus de formation. Ce nouveau partenaire, c'est l'Institut Libre de Formation Permanente (ILFoP). Relevant du secteur de la promotion sociale, l'ILFoP propose l'obtention de la Valorisation des Acquis et de l'Expérience (VAE). Si la VAE permet une forme de diplomation de la formation ISCO-CNE, cela crée de nouvelles tensions entre les objectifs de l'éducation permanente et ceux de la promotion sociale.

- Mario Bucci retrace l'historique de l'émergence de ces tensions : 
- Emmanuel Bonami explique notamment comment se structurent ces tensions aujourd'hui et leurs impacts sur le projet ISCO-CNE :  

Aujourd'hui, l'ISCO-CNE interroge son projet ainsi que la manière dont il peut répondre aux défis amenés par la cohabitation entre les enjeux de la promotion sociale et ceux de l'éducation permanente.

- Emmanuel Bonami exprime les défis de cette cohabitation pour la pédagogie de formation de l'ISCO-CNE : 
- Toutefois, Mario Bucci, partant de l'importance de la diplomation de la formation, explique la difficulté de maintenir les ambitions de la pédagogie générale : 

Quel que soit l'avenir de la formation ISCO-CNE, l'apport de celle-ci pour les militants et militantes syndicaux reste au cœur de ce projet. Elle offre la possibilité à des hommes et des femmes d'être acteurs et actrices de changement et de renforcer leur participation, dans leur secteur, à l'exercice démocratique.

POUR ALLER PLUS LOIN

- DE COCK L., LARRÈRE M. et MAZEAU G., *L'Histoire comme émancipation*, Marseille, Agone, 2019.
- LEDUC J., *Les historiens et le temps*, Paris, Le Seuil, 1999.
- Le Grain, *Le défi pédagogique. Construire une pédagogie populaire*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1985.
- ROSANVALLON P., *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Le Seuil, 2008.
- STUYCKENS S., « Lutter pour un droit culturel : La JOC-JOCF et les crédits d'heures », *Publications en ligne*, Belgique, CARHOP, 2011.
URL : http://www.carhop.be/images/credits_heures_2015.pdf
- *Un syndicat en mouvement. La Centrale Nationale des Employés 1980-2019*, Belgique, CNE/CARHOP, 2019.

POUR CITER CET ARTICLE

Roucloux A., « L'histoire, une « potion magique » du mouvement social ? », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n° 10, septembre 2019, mis en ligne le 24 octobre 2019.

URL : <http://www.carhop.be/>